

Appel à résidence de création autour de la BD contemporaine

Lieu de résidence et d'exposition, [L'aparté](#) permet aux artistes d'y poursuivre leurs recherches et d'y proposer des projets d'exposition originaux. Depuis 3 ans, L'aparté s'associe à l'association Le Chantier, organisatrice du festival de BD à Bédée « [Pré en Bulles](#) » et propose une résidence pour un(e) auteur(e) de bande dessinée.

L'auteur(e) sélectionné(e) sera invité(e) à penser une création BD qui donnera lieu à une exposition et à une micro-édition autour de « **La mer** », thématique du festival « [Pré en Bulles](#) » 2018. Quoi de plus naturel pour un festival qui prend ses sources dans cette Bretagne entourée d'eau. La mer si bleue et transparente sur nos plages de sable fin, agitée et violente les jours de tempête. Mais aussi noire et défigurée par la pollution, souillée par nos déchets, complice innocente des passeurs d'hommes, ou théâtre de combats navals et de pirateries d'hier et d'aujourd'hui.

Critères de sélection

Résidence ouverte à un(e) auteur(e) de bande-dessinée professionnels(le) qui doit témoigner d'une expérience artistique solide.

L'auteur(e) sera sollicité(e) pour des temps de rencontre et devra impérativement participer au festival de BD « [Pré en Bulles](#) », à Bédée, le dimanche 23 septembre 2017.

Le choix de l'auteur(e) et la première rencontre avec les partenaires (L'aparté et les organisateurs du festival de BD) se feront à la fin du mois de février 2018.

Temps de résidence

Durant la résidence, l'auteur(e) sera logé(e) à L'aparté situé au bord du lac de Trémelin à Iffendic (40km de Rennes).

Résidence de 6 semaines minimum, en 2 temps, à définir en fonction de la disponibilité de la résidence, dont une présence impérative du lundi 16 au vendredi 27 juillet.

Disponibilités de la résidence :

- 1^{er} temps : 20 mars – 6 avril 2018
- 2^{ème} temps : 10 juillet – 7 septembre 2018

Temps de médiation

- 3 demi-journées (scolaire, loisirs ou grand public)
- Présence au festival « [Pré en Bulles](#) » le dimanche 23 septembre 2018

L'exposition

L'exposition sera présentée à L'aparté du 7 au 28 septembre 2018

Accrochage entre le 3 et le 7 septembre 2018

Vernissage le vendredi 7 septembre 2018 à 18h30

La micro édition devra être disponible pour le 3 septembre 2018 (Charge à l'auteur(e) en résidence de veiller à la réalisation de la maquette en fonction de cette date de livraison)

Hébergement et conditions financières

L'auteur(e) doit être autonome dans ses déplacements et posséder un véhicule. Pas de transport en commun.

L'auteur(e) bénéficie d'une bourse artistique de 1500 euros (TTC et toutes charges sociales comprises).

La bourse artistique de 1500 euros comprend :

- les honoraires pour la création et la monstration des œuvres
- le règlement des cotisations sociales et fiscales relatives à ses honoraires
- la participation à l'accrochage, au démontage et la prise en charge du retour des œuvres
- la présence obligatoire au vernissage et au festival [Pré en Bulles](#)

Les temps de médiation (scolaire, loisirs ou grand public) font l'objet d'une rémunération complémentaire (150 euros la demi-journée).

Montfort Communauté prend en charge les frais de production à hauteur de 1500 euros maximum selon les modalités suivantes : achat et fourniture de matériaux, commande de prestation de service.

Cette somme comprend :

- La production des œuvres
- La production et l'impression de l'édition

En accord avec l'artiste, une des œuvres réalisée au cours de la résidence pourra, en fonction du support, entrer dans un fonds intercommunal d'œuvres, à vocation pédagogique.

Les frais restant à la charge de l'auteur(e):

- la restauration
- les déplacements personnels

Contenu du dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae
 - un dossier illustré représentatif du travail général (sur papier uniquement).
 - une garantie professionnelle (MDA, AGEssa, numéro de SIRET...)
- L'auteur(e) devra spécifier s'il/elle est affilié(e) ou assujetti(e) auprès de la MDA ou l'AGEssa et s'il/elle est dispensé(e) ou non de précompte (joindre les pièces justificatives)
- une note relative aux motivations et aux intentions de l'auteur(e) sur ce projet
 - la description du projet où figureront la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public, une fiche technique et un budget prévisionnel. Une note sur les propositions de médiation serait un plus.

Dossier à envoyer (uniquement par courrier) pour le 15 février 2018, cachet de la Poste faisant foi.

Les dossiers envoyés par e-mail ne seront pas étudiés.

Montfort Communauté
A l'attention d'Eloïse Krause
Hôtel de Montfort Communauté
4 place du Tribunal – CS 30150
35162 Montfort-sur-Meu

Contacts : Sophie Marrey ou Eloïse Krause
Renseignements : culture@montfortcommunaute.bzh ou 02 99 09 77 29

La sélection se fera fin février. La décision du comité de sélection est sans appel et sera communiquée par courrier aux candidats (prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier artistique).